



UDESMA 28

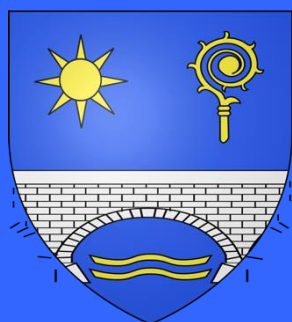


**Assemblée
Générale**

Dimanche 29 janvier 2017

Salle Des fêtes

Avenue de la gare – 28190 PONTGOUIN



udesma28.opentalent.fr



VOUS ÊTES **SOCIÉTAIRE** DU CRÉDIT AGRICOLE VAL DE FRANCE ?
**VOUS POUVEZ AIDER
FINANCIÈREMENT VOTRE ASSOCIATION !**

GRÂCE AUX
tookets[®]
"Monnaie
Solidaire"

COMMENT ÇA MARCHE ?

votre

LIVRET

&

CARTE

SOCIÉTAIRE

permettent de générer des Tookets[®] que vous pouvez attribuer*
à l'association de votre choix. Votre association pourra ensuite

CONVERTIR CES TOOKETS[®] EN EUROS !

* Le sociétaire peut sélectionner son association comme «association favorite» et lui verser automatiquement tous les Tookets[®] cumulés.

Parlez-en autour de vous !

Pour en savoir plus :

www.ca-valdefrance.fr/tookets.html

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Val de France, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est 1 rue Daniel Boutet 28000 Chartres. 400 868 188 RCS Chartres - n° TVA intracommunautaire FR 31 400 868 188 - Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 704. Adresses : CS 50069 28008 Chartres Cedex ou CS 23428 41034 Blois Cedex - Tél. : 02 37 27 30 30 / 02 54 58 37 00 - www.ca-valdefrance.fr



ASSEMBLEE GÉNÉRALE

Dimanche 29 janvier 2017

9h00 – Salle des fêtes – 28190 PONTGOUIN

Ordre du jour :

9h00 : Accueil des participants par l'harmonie de PONTGOUIN

9h30 : Assemblée Générale

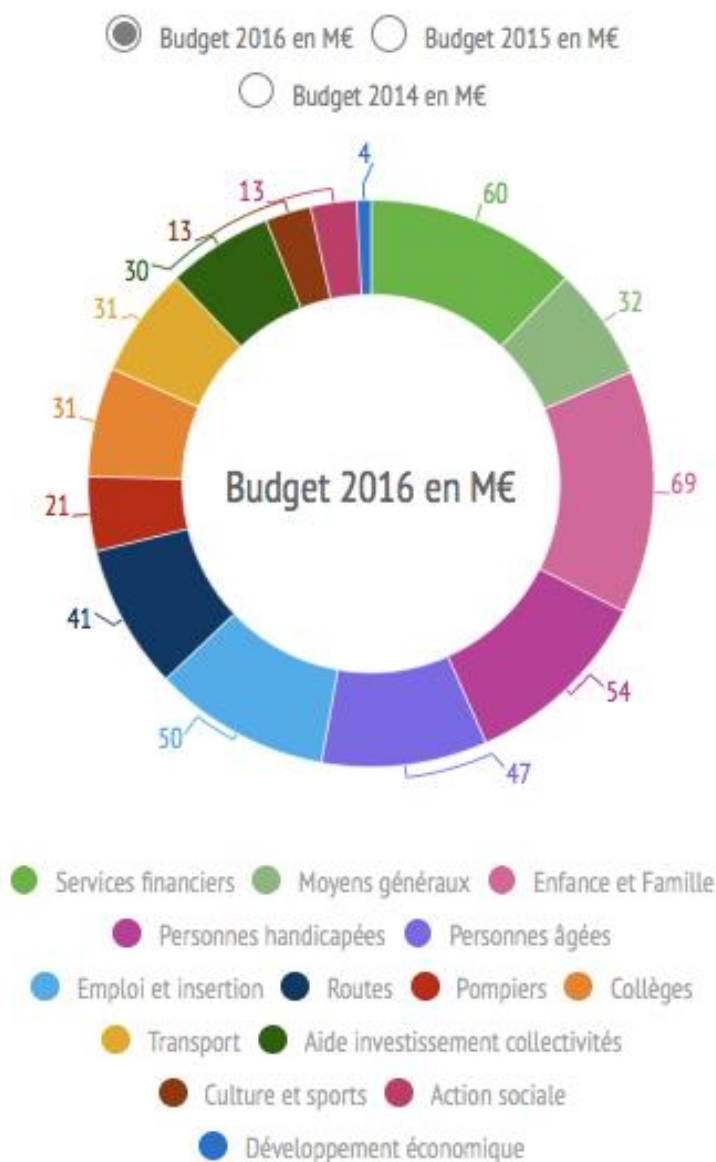
- Approbation du compte rendu de l'AG 2016
- Rapport d'activités 2016
- Rapport financier 2016
- Rapport du vérificateur aux comptes
- Rapport des examens 2016
- Compte-rendu des médailles
- Compte-rendu du Stage de l'Orchestre Junior 2016
- Election du tiers sortant du Conseil d'Administration
- Questions diverses

11h45 : Election du bureau

12h15 : Cocktail offert par la Municipalité de PONTGOUIN et l'UDESMA 28

496 millions d'euros au service des Euréliens

En 2016, le budget du Conseil général s'élève à 496 millions d'euros.



Le Département a soutenu la création de Via 28, le centre départemental de ressources de la vie associative. Outil indispensable aux 50 000 bénévoles du territoire qui peuvent ainsi, grâce à Via28 et ses partenaires, bénéficier d'expertise, de conseils et de formations... Son site Internet permet par ailleurs aux Euréliens d'avoir accès à toutes les informations nécessaires pour devenir bénévole, adhérer à une association ou participer à un événement.

Allée du Général Martial Valin
28000 Chartres
Tél : 02.37.21.77.56
Email - via28@orange.fr



Du lundi au jeudi de 9H à 13H et de 14H à 18H (Accueil jusqu'à 19H le mardi)
Le vendredi de 9H à 13H et de 14H à 17H
Le samedi de 9H à 12H

LE MOT DU PRESIDENT

Par Philippe BECCUAU

Aujourd'hui nous nous réunissons pour notre 48^{ème} assemblée générale et je remercie l'harmonie de PONTGOUIN et la municipalité de nous accueillir.

Dans le contexte budgétaire actuel difficile, je vous présente un bilan pour l'année 2016 plutôt satisfaisant malgré une baisse de dotation de 50%.

La loi « Notre » depuis le 1^{er} janvier 2017, nous amène sur une partie de notre territoire, vers un regroupement des structures territoriales. Je resterai vigilant pour que ces fusions ne nuisent pas aux harmonies.

La société actuelle de plus en plus consommatrice, se dirige vers une multiplication d'activités où la musique est considérée comme telle. Ce qui amène les parents et élèves à ne plus s'investir sur un long terme.

La culture musicale aura de grosses difficultés dans l'avenir à s'imposer.

J'espère que 2017, sera pour l'UDESMA 28 aussi riche en actions à la vue de notre calendrier et que nos projets ne seront pas bloqués par notre dotation départementale.

Je citerai Friedrich Nietzsche pour terminer ce mot du Président :

La vie sans musique est tout simplement une erreur, une fatigue, un exil.

COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE UDESMA28

DIMANCHE 31 JANVIER 2016

Les élus présents sont : Monsieur Claude Térouinard, Conseiller départemental et Maire de Châtillon en Dunois, Monsieur le Maire d'Arrou,

Sont présents en tant que membres du Conseil d'Administration :

Mmes Billard, Roblet et Galvan et MM. Beccuau, Desmoulins, Fallou, Rassinoux et Roblet.

Est excusé : M. Philippe Masson (maire de Brou).

L'appel est fait de toutes les sociétés et écoles de musique par le Président, Philippe Beccuau.

La séance est ouverte.

L'UDESMA 28 a tenu son assemblée générale, le dimanche 31 janvier 2016, à Arrou. Après le petit déjeuner offert par l'harmonie d'Arrou et le vin d'honneur par la mairie, 28 sociétés adhérentes étaient représentées sur 44, et 14 membres du CA étaient présents (2 personnes excusées).

L'assemblée générale est ouverte, par quelques mots de M. Patrick Martin qui remercie tous les participants, directeurs, musiciens et chefs d'orchestre présents, et leur souhaite la bienvenue. A son tour, Mme Françoise Thirard remercie les participants présents ainsi que Philippe Beccuau, pour son travail au sein de l'école de musique de communautés de communes, ainsi qu'avec jazz en réseau.

La séance est ensuite ouverte par notre Président, M. Philippe Beccuau, qui donne lecture de son mot d'accueil :

Aujourd'hui nous nous réunissons pour notre 47ème assemblée générale et je remercie Cécile Galvan présidente de l'harmonie « L'Union » d'ARROU et Jean Luc DEFRANCE Maire de nous accueillir.

2015 fut pour notre pays une année de barbarie et de peur où des fanatiques ont essayé de faire taire la liberté d'expression mais aussi notre culture et à ce titre je vous demande de respecter une minute de silence en hommage aux morts des attentats et nous associerons nos amis musiciens qui nous ont quittés.

Lors de notre AG 2015 Julien BIRRE a décidé de ne pas renouveler ses mandats de membre du CA et de Président de l'UDESMA. Poste qu'il a occupé pendant 2 ans avec passion et un investissement très important. Je le remercie pour le travail qu'il a fait et le temps qu'il a passé sans compter.

Me voici devant vous pour un bilan qui je pense, pourrait être meilleur si nous n'avions pas touché notre subvention départementale le 17 août dernier avec en plus une baisse de 45% puisque le Conseil Départemental a décidé de ne plus soutenir l'aide à l'acquisition de matériel.

Ce retard de versement ne nous a pas permis d'organiser notre stage 2015 de l'orchestre junior

Nous avons pu entendre de la bouche du Conseiller Général présent lors de notre dernière AG que le département donnait 5€ par licencié sportif. Alors avant le versement, j'ai espéré !! Et pourtant faire une demande de subvention est un vrai SPORT... Avec le chiffre de 2 273 élèves et 878 musiciens amateurs pour un total de 3 151 adhérents en 2015 j'ai rêvé, je dis bien rêvé, puisque la réalité a été différente. La subvention allouée a été de 10 000€. Ce montant versé correspond à 3,17€ par adhérent. Peut-on dire que la culture est moins importante que le sport ?

Notre département a la chance d'avoir une presque totalité de son territoire couvert par l'enseignement musical et chaque canton est doté d'un orchestre d'harmonie. Ce tissage musical est très important et il permet à beaucoup d'enfants de pouvoir apprendre la musique et peut être même de ne pas sombrer dans une certaine errance ou de vivre devant un écran.

Sachant que nous avons reçu un courrier pour 2016 nous annonçant encore des restrictions budgétaires j'ai bien peur qu'à moyen terme nos activités soient en danger et que ne puissions poursuivre nos actions à destination des enfants.

Nos élus ont-ils oubliés que les enfants d'aujourd'hui sont les électeurs de demain !!!!!

Nous allons rencontrer dans un avenir proche la restructuration de notre département avec un regroupement de communes et de communautés de communes. Soyons vigilants pour que certaines associations ou structures territoriales ne disparaissent pas ou soient absorbées. Cela en va de la vie de nos harmonies, à moins que nos élus préfèrent des manifestations avec de la musique enregistrée!!

Je citerai Pablo CASAL pour terminer ce mot du Président

La musique chasse la haine chez ceux qui sont sans amour. Elle donne la paix à ceux qui sont sans repos, elle console ceux qui pleurent

Ensuite le Président invite l'assemblée à lire en page 4 de la plaquette un texte écrit par Jean Claude Fargas « hommage à Véronique Fortrye » décédée en décembre dernier.

Le compte-rendu de l'assemblée générale 2015 à BROU, est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITES

Lu par Evelyne Roblet.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Lu et commenté par Evelyne Roblet et Philippe Beccau.

Compte de résultat, produit financier, et nous avons une perte de 2 985,48 €.

Vérificateur aux comptes : Jean-Francois Manceau, Conseiller Général a rencontré le 25 janvier 2015 : Marguerite Billard (trésorière) et Evelyne Roblet (trésorière adjointe) à l'école de musique d'Illiers. Il constate leur bonne tenue et atteste de leur parfaite régularité.

Il donne quitus pour ces comptes.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité sauf 1 abstention.

GROUPEMENT D'ACHAT INSTRUMENTS

Le président commente le tableau « groupement d'achats instruments » 2015 : le solde total des sociétés s'élève à 23 455,75€ au 31/12/2015 – le montant des achats est de 11 682,31€ et le paiement des sociétés de 5 014,93€ soit un delta de 6 667,38€.

L'UDESMA28 a procédé à l'appel d'offres sur 4 magasins, 2 seulement ont répondu : Musique Occasion et XL Music.

Compte tenu de la « suspension temporaire » de la subvention du compte instruments décidée par le Conseil Départemental en 2015, les membres du conseil d'administration ont décidé lors du dernier C.A. de clôturer ce compte. Toutefois, cette décision conformément aux statuts doit être entérinée par le vote de l'Assemblée Générale. Etant donné le nombre de sociétés présentes ce jour : 28 le quorum est atteint.

Le président précise que cette année l'UDESMA28 ne versera pas d'intérêts sur ce compte pour cause de frais bancaires.

La livraison des instruments aura lieu en septembre.

Le président propose pour les sociétés qui n'utiliseront pas leur solde de reverser celui-ci dans le « pot commun » de l'UDESMA28.

L'inquiétude aujourd'hui est l'engagement des actions à venir sans connaître la subvention allouée par le Conseil Départemental.

Puis le président donne lecture des sociétés dont le solde est supérieur à 1 000€ au nombre de 8. Il précise toutefois pour les sociétés qui n'utiliseraient pas leur solde, l'UDESMA28 est dans l'impossibilité de leur verser directement cette somme (même si par le passé cela s'est pratiqué) !! Ensuite, sur proposition du président, la discussion s'engage avec les participants sur la question de l'utilisation des fonds.

Le président informe qu'il est possible d'acheter des partitions, du matériel musical, un photocopieur, un ordinateur voire des tenues vestimentaires mais surtout pas le financement du banquet de Ste Cécile ou le voyage de fin d'année.

Après discussions, un **courrier en recommandé** sera adressé aux sociétés ou écoles adhérentes stipulant 2 points :

1. Information de cette dernière opération ainsi que le montant de leur solde même s'il est à 0€,
2. Information sur la non- utilisation de leur solde qui sera reversé au « pot commun » de l'UDESMA28 précisément aux actions de l'association.

Pour les collectivités territoriales, le courrier sera adressé au maire.

Le président demande un vote sur chacun des 2 points et demande si l'Assemblée souhaite un vote à bulletin secret ? Le vote a lieu à main levée.

Le texte du courrier est adopté à l'unanimité.

En ce qui concerne les actions à venir, 2 actions seront maintenues : le concours « Jeunes Talents d'Eure et Loir » et le stage de St Cosme en Vairais.

Le président souligne qu'il a rencontré la vice-présidente de la culture (1^{ère} adjointe à la mairie de Mainvilliers) et voici ses propos « j'ai entendu parler de la clôture du compte instruments », je vais essayer de relancer cette opération.....

RAPPORT DES EXAMENS 2015

Les unités de valeur et les attestations vont être faites. Le président remercie les villes qui nous ont accueillies pour ces examens 2015 à savoir : Châteaudun, Courville et Dreux ainsi que les jurys.

Les examens ont eu lieu sur 3 sites :

- Châteaudun géré par Philippe Desmoulins
- Courville géré par Geordie Bigot (2^{ème} et 3^{ème} cycle)
- Dreux par Julien Roblet

L'UDEM s'est à joint l'UDESMA28 cette année, mais devant la faible participation de candidats, l'aventure va s'arrêter là (décision prise en AG).

Le caractère « obligatoire » de la formation musicale cette année, a ramené du monde aux examens. D'ailleurs tout s'est bien passé à Lèves.

La date retenue pour 2016 est le Dimanche 20 mars. Alexandre Carlin fait remarquer que c'est tôt...mais problème de calendrier.

Le président a reçu une demande de Maintenon concernant leur rattachement à l'UDESMA28 dans un proche avenir.

Examens fin de 1^{er} cycle Instruments : il a été décidé la mise en place d'une journée de correction.

Cendrine Maurice se propose d'aider Geordie Bigot sur le secrétariat.

PARTENAIRES

Le président remercie l'ensemble de nos partenaires :

Le Conseil départemental pour le soutien financier à nos actions,

- La ville de Chartres pour le soutien logistique,
- Musique Occasion et Buffet Crampon pour le soutien financier,
- La ville de Lèves pour la mise à disposition des locaux,
- Le Crédit Agricole pour le soutien logistique avec qui, nous sommes actuellement en renégociation sur le plan bancaire.

RAPPORT DES MEDAILLES 2016

Lu par Marguerite Billard.

Contrairement aux années passées, 1 seule société a commandé des médailles (3) :

- 10 ans – 20 ans et 30 ans d'activité.

Comme en 2015, merci d'effectuer votre commande de médailles avant le 15 mai 2016 auprès de Marguerite Billard pour tous vos besoins allant du 1^{er} novembre 2016 au 30 octobre 2017.

Il est présenté les photos des différentes médailles auxquelles il faudrait rajouter la médaille de 5 ans..

LA PARTITHEQUE DE L'UDESMA 28

La responsable est Patricia Aucouturier.

Toutes les partitions sont référencées et ne concernent que la partie « concert ». La liste des partitions est sur le site de l'Opentalent.

Si le talon de partitions n'est pas rendu au bout de 6 mois, celui-ci sera entièrement facturé et le chèque de caution sera encaissé. A cet effet, en 2015 un chèque de 100€ a été encaissé.

Le département propose 1 journée et demie de formation sur le site Opentalent. Pour ce faire, un endroit central est recherché avec 20 postes internet mis à disposition.

COTISATION UDESMA28 2017

En 2016, l'appel de cotisation a été de 22€ au lieu de 23€ une erreur a été commise.

Nous proposons pour 2017, un montant de 23€.

Ce montant est **accepté à l'unanimité**.

CALENDRIER 2016

- Dimanche 13 mars : AG FMRC à Evres en Indre et Loire,
- Dimanche 20 mars : Examens fin de 2^{ème} et 3^{ème} cycle formation musicale à Lèves
- Lundi 04 avril : journée déchiffrage par pupitre des morceaux étudiés lors du stage de l'orchestre Junior à l'école municipale de musique de Lèves,
- Samedi 02 au samedi 09 avril : le stage devrait repartir à Noirmoutier. L'hôtelier a accordé une grosse remise. Par contre, une réponse est attendue mercredi concernant la salle de répétition. Le C.A. a fixé la participation financière à 290€,
- Dimanche 17 avril : concert de retour de stage (espace Soutine à Lèves reste à confirmer)

- Vendredi 22 et samedi 23 avril : AG de la CMF à Montrouge (92) toute société à jour de sa cotisation peut y participer,
- Dimanche 24 avril : Examens de fin de 2^{ème} et 3^{ème} cycle instruments,
- Dimanche 29 mai : Concours des Jeunes Talents d'Eure et Loir sous la présidence d'Alain Billard, parrain également de ce concours,
- Dimanche 05 juin : Examens de fin de 1^{er} cycle instruments,
- Dimanche 03 juillet : Concours des Jeunes Talents régional,
- Mardi 05 juillet : Journée pédagogique à l'Ecole Municipale de Lèves, reste à définir le contenu,
- Jeudi 20 au Dimanche 23 octobre : stage débutant en Eure et Loir (lieu reste à définir),
- Dimanche 11 décembre : cuivres de Noël

Le président demande s'il y a des questions diverses ;

Le débat est engagé :

Thierry Rassinoux propose d'adresser au Conseil Départemental le mot du président lu à l'ouverture de cette assemblée. De plus, de préciser que le budget instruments est réduit à 0€.

Le président indique que tous ces éléments doivent être joints à la demande de subvention 2017 à remplir pour septembre.

M. Térouinard, conseiller départemental, nous propose de rencontrer la présidente de la commission culture afin d'exposer en réunion plénière nos besoins. Puis il explique les problèmes rencontrés ou à venir du Conseil Départemental :

- Explosion des aides de solidarité dont le RSA,
- Budget milieu rural ? Les associations se situent plutôt dans les petites villes donc un choix reste à faire...
- Le contexte financier est grave, certains disent que fin 2016 40 départements vont déposer le bilan à cause des aides de solidarité,
- Le RSA ne devrait pas être au département mais à la région, car c'est celle-ci qui gère les crédits de formation,
- « on est pas au RSA à vie mais dans une période difficile qui devrait précéder une période de retour à l'emploi »

Le président s'interroge sur le transfert de fonds des associations :

La D.I.A.M. a fusionnée avec la D.R.A.C. pour créer l'O.C.D. : actif 70 000€. Fin 2015, cette structure a été clôturée et remplacée par la Sauvegarde du Patrimoine (à l'initiative d'un Conseiller général). Sur le plan financier, un vote sur 3 options a été demandé :

- Versement au Conseil général,
- Versement à une personne physique non membre de l'association,
- Versement à la Sauvegarde du Patrimoine.

Ce dernier point a été adopté. Le président informe qu'il a voté pour à son grand regret....

« J'ai craint les conséquences sur le versement de la subvention UDESMA28 »....

Mr Térouinard précise qu'il l'apprend et incite le président à reprendre contact avec le CD car le budget a déjà été repoussé 3 fois et devrait avoir lieu en mars.

Puis le débat continue avec les articles des journaux :

Mr Térouinard souligne que de 21 communautés de communes actuellement, demain nous passerons à 10. Sur le plan organisationnel, le département sera remplacé par la région et dans ce cas deviendra un bureau d'aides sociales....

Il rappelle également que celui-ci a des compétences obligatoires et facultatives :

1. Obligatoires : Social – routes et écoles,

2. Facultative : Culture.

Alexandre Carlin fait remarquer que le prix des cours à l'année est différent d'une ville à l'autre :

- Dreux 200€
- Bû 470€ : effectif de 85 élèves il y a 3 ou 4 ans contre 50 actuellement.

M. Térouinard demande pourquoi les communes se regroupent et apporte la réponse suivante : « à cause de cette insécurité financière dans laquelle l'Etat nous a plongé ».

Il rétorque que les communautés de communes de Voves, Orgères et Janville ont touchées 1 million d'euros chacune pour les éoliennes. En conséquence, la compétence des scolaires n'est plus à la charge des communes mais de la communauté de communes dont le budget est alimenté principalement par les éoliennes....

Le débat s'anime à nouveau et le président réoriente la discussion :

Notre souci est de savoir comment sauver la musique, par quels moyens et quels choix ??

ELECTION DU TIERS SORTANT

4 candidats sont sortants :

1. Patrice Petitdidier
2. Marguerite Billard
3. Philippe Beccuau
4. Geordie Bigot

1 démission : Denise Sorand pour cause de santé,

1 démissionné : Bertrand Héraud qui s'est présenté l'année dernière mais ne s'est jamais manifesté.

Le président demande s'il y a des candidats ?

Virginie Birre propose sa candidature en remplacement de Denise Sorand.

Après la question habituelle, qui désire voter à bulletin secret, le vote est effectué à main levée.

Adopté à l'unanimité.

Au vu de ces élections, le nombre de personnes au conseil d'administration passe de 15 à 14.

Ensuite le président propose une réunion de bureau à l'issue de cette assemblée.

MOT DU MAIRE D'ARROU :

C'est avec joie et grand plaisir qu'Arrou vous accueille. Je remercie Cécile Galvan pour tout le travail effectué au sein de l'école de musique « harmonie d'Arrou » et si le soutien financier est indispensable, il n'est rien sans le bénévolat (pilier du monde associatif et mieux préparer pour affronter les difficultés). Venez à Arrou, nous vous accueillerons pour l'organisation de tous stages ou autres concours ; Même si nous sommes loin de chartres (limite du Loir et Cher), le monde rural connaît et aime la musique.

L'UDESMA28 permet de fédérer les écoles et sociétés musicales en Eure et Loir, fédérer pour mieux rassembler et rassembler pour être plus forts et mieux préparer pour affronter les difficultés ➡ baisse de dotations de l'état et par répercussions celles du département.

C'est vrai que les temps sont difficiles, mais je fais confiance à Philippe et à vous tous pour votre ténacité et votre persévérance pour la chasse aux subventions. Le combat est à venir....

« A vaincre sans péril on triomphe sans gloire » Corneille

Votre réunion UDESMA28 permet de développer les 3 axes sur laquelle votre action repose :

- Pédagogique
- Organisation de manifestations musicales
- Aide aux structures adhérentes au nombre de 44 dont 27 présentes aujourd'hui

C'est une noble cause que de vouloir faire aimer la musique, car la musique a entre autres vertus de rassembler autour d'une communion de sentiments et d'émotions.

Et dieu sait si notre société a besoin d'être rassemblée !!! Cette société dont les individualismes et les ambitions partisans ne font que nous diviser ;

Je salue donc toutes les actions qui sont les vôtres et vous félicite, vous, en particulier Mr le président Philippe Beccau et cher ami pour la qualité de ton travail au service de tous les amateurs de musique, des élèves et des sociétés musicales.

Je voudrai terminer par une citation :

« La musique mérite d'être la seconde langue obligatoire de toutes les écoles du monde ».

Question de calendrier 2017, le président demande à l'assemblée « qui est prêt à nous accueillir le dimanche 29 janvier? ». Janville et Pontgouin répondent favorablement.

Le choix se portera probablement sur Janville étant donné que l'assemblée générale s'est tenue à Pontgouin il ya 3 ans.

Le président informe que c'est son dernier mandat et qu'il faut dès à présent travailler sur l'avenir...

Le président propose l'élection du bureau dans les locaux de l'harmonie, puis s'ensuivra cet après-midi la rencontre des classes d'orchestres au nombre de 3 cette année.

Au titre de remerciements, le président remet une médaille FMRC à Jean Luc Defrance pour ces services rendus à la musique.

Les débats terminés, tous les participants se retrouvent autour d'un verre de l'amitié offert par l'harmonie suivi d'un cocktail offert par l'UDESMA28.

La séance est levée.

Le Président,

La Trésorière,

La Secrétaire,

RAPPORT D'ACTIVITES 2016

Par Evelyne ROBLET

L'an dernier, notre assemblée générale a eu lieu le dimanche 31 janvier à ARROU.

C'est avec plaisir cette année que nous nous retrouvons tous ensemble, accueillis par l'Harmonie de PONTGOUIN.

L'UDESMA28 regroupait 44 sociétés adhérentes.

C'est avec satisfaction que nous avons pu cette année, organiser à nouveau le stage de l'orchestre junior.

Toutefois, dans un contexte budgétaire difficile, la mise en place de nouveaux projets s'avère compromis (stage débutant envisagé depuis 2 ans).

Rencontre des Classes d'Orchestres

Dimanche 31 janvier 2016 à ARROU se tenait la rencontre des classes d'orchestres initiée par l'UDESMA28.

L'organisation en était confiée à Geordie BIGOT : 3 orchestres ont participé à cette rencontre:

1. ARROU
2. COURVILLE Sur EURE
3. PERCHE GOUET

Ce concert a été ponctué par un morceau d'ensemble dirigé par Geordie.

Pour l'édition 2017, peu d'écoles (toujours les mêmes) se sont manifestées et de ce fait, le Président en accord avec le Conseil d'Administration a décidé d'annuler la manifestation.

Examens départementaux

En raison de la baisse de dotation, l'organisation départementale des examens de fin de 1^{er} cycle n'a pu être mise en place.

Dates examens fin de 2^{ème} et 3^{ème} cycles :

- Dimanche 20 mars à Lèves
Formation Musicale 2^{ème} & 3^{ème} Cycles
- Dimanche 24 avril à Lèves
Instruments & chant 2^{ème} & 3^{ème} Cycles

Stage « Orchestre Junior 28 »

Ce sera la 8^{ème} fois que l'orchestre Junior d'Eure et Loir s'est dirigé vers l'île de Noirmoutier pour son traditionnel stage et pour la première fois, à la salle de la Salangane, à L'Épine.

Notre orchestre est constitué de jeunes musiciens venant des écoles de musique de l'Eure et Loir, qui ont au minimum 4 ans de pratique.

Le principe : les musiciens âgés de 11 à 17 ans, répètent environ six heures par jour toute la semaine, sous la conduite de six enseignants, mais ils trouvent tout de même le temps de découvrir l'île.

Le programme du concert, qu'ils ont offert gratuitement, comportait deux parties, des œuvres pour orchestre d'harmonie et des morceaux ayant un rapport avec la mer.

Le concert de retour de stage a eu lieu à Maintenon le Dimanche 17 avril.

Concours « Jack Hurier » des Jeunes Talents d'Eure-et-Loir

Dimanche 29 mai salle Doussineau (quartier de la Madeleine) à CHARTRES :

Pour la cinquième édition, ce concours concernant les élèves de 1^{er} cycle, a été réservé, aux élèves de classes de Bois (seuls les professeurs de clarinettes et flûtes ont répondu) :

☞ 9 candidats issus de 6 écoles ont été présentés avec bilan satisfaisant et les félicitations du jury pour l'UDESMA28. Les lauréats sont:

- 1er Prix 500€ en bon d'achat :
Gabrielle TRICHET Ecole Municipale de Musique de Maintenon (3^{ème} au niveau régional)
- 2ème Prix 300€ en bon d'achat :
Charlotte PALICOT Ecole Municipale de Musique de Maintenon
- 3ème Prix 100€ en bon d'achat :
Elaurine BOCK Conservatoire de l'agglomération drouaise

Mme Lefebvre responsable de la « commission culture » au Conseil Départemental a offert un livre sur le département à chaque élève.

Le Président Alain BILLARD (parrain du concours) et Nina POLLET (flûtiste) étaient ravis de cette journée et ont adressé leurs félicitations à l'UDESMA 28 .

Nous remercions l'accompagnatrice piano Aroia Macuso pour sa prestation et son soutien habituel aux candidats.

Stage de Cuivres et Danses

Du 8 au 13 juillet à St Cosme-en-Vairais (72)

Comme chaque année, notre Union soutient le stage de Cuivres et Danses. En 2016, le nombre d'élèves participants Eurélien était de 24 contre 17 en 2015. La participation de l'UDESMA28 est de 25€ par stagiaire (coût 600€).

Malheureusement en 2017, nous ne pourrions soutenir ce stage.

Journée pédagogique

Cette journée a eu lieu à l'Eurélium le 5 juillet 2016 animé par Ludovic Laurent-Testoris Directeur de l'action culturelle et pédagogique de la CMF.

Cette journée a regroupé une vingtaine de participants (dont 3 du Loiret et 2 de l'Indre et Loire) dont le thème était :

"Quels enseignements pour quels élèves »

Après un tour de table de présentation qui s'est avéré trop long, les débats se sont engagés sur la pédagogie. Une certaine divergence sur la méthodologie est apparue entre la CMF et les participants.

Le point positif de cette rencontre a été la convivialité et le plaisir de retrouver des collègues trop rarement croisés au long de l'année musicale.

Groupement d'achats d'instruments

Suite à la décision du Conseil Départemental de ne plus soutenir l'aide à l'acquisition de matériel, nous avons pris la décision de solder les sommes en réserve de chaque adhérent (école ou société).

Une demande de devis a été formulé auprès des magasins euréliens. L'opération 2016 a été attribuée à « Musique Occasion ». Comme il l'avait été indiqué dans le courrier recommandé, le reliquat des sommes restantes a été reversé à l'UDESMA28 pour maintenir un maximum de projets (indication dans le bilan financier).

Les commandes ont été remises le 25 septembre 2016 à Mainvilliers.

Cuivres de Noël

Dimanche 11 décembre 2016

C'est par une journée de Décembre dernier, toujours aussi fraîche que, quelques 80 musiciens se sont retrouvés à 15H pour un concert à la collégiale Saint André à Chartres. Pour la circonstance, L'UDESMA28 avaient offert des bonnets de Noël.

Le bilan de cette journée est très positif tant sur le plan de la logistique qu'au niveau du public toujours aussi nombreux. Les professeurs ont répondu à l'appel en respectant les horaires recommandés.

Sous les baguettes de Philippe DESMOULINS et Jean Frédérique LEFEBVRE, quelques 300 personnes fidèles au rendez-vous, ont manifesté par leurs chaleureux applaudissements la qualité musicale de ce concert.

Déroulement de la journée :

Ecole de musique de Lèves :

Le matin, après les formalités administratives, chaque musicien s'est dirigé vers la salle de répétition où chaque instrument était regroupé pour une répétition de détails.

Restaurant « A la bonne heure » parking de Géant à Lucé :

Le midi les organisateurs et les musiciens se sont tous retrouvés autour d'un repas, puis direction la collégiale St André pour une répétition générale.

Transport :

Les déplacements de Lèves à Chartres se sont faits en bus (les plus jeunes), prêtés gracieusement par la ville de Lèves.

Merci aux percussionnistes pour leur disponibilité.

La journée s'est terminée vers 18h.



Rencontre des classes d'Orchestre 2016



Concours « Jack HURIER » 2016



Stage « Orchestre Junior » 2016



Cuivres de Noël 2016

RAPPORT FINANCIER

Par Marguerite BILLARD

RESULTATS 2016

TRESORERIE			
	Au 01/01/2016	Au 31/12/2016	Variation
CRCA - Compte Chèque	209,59 €	3 531,52 €	3 321,93 €
CRCA - Livret A ASS	64,68 €	6 723,48 €	6 658,80 €
CRCA - Livret	25,45 €	0,00 €	-25,45 €
CM - C/C	158,44 €	0,00 €	-158,44 €
CM - Livret Instruments	33 891,20 €	0,00 €	-33 891,20 €
TOTAL	34 349,36 €	10 255,00 €	-24 094,36 €
	31/12/2015	31/12/2016	Variation
Produits à recevoir	200,00 €	126,58 €	-73,42 €
Charges à payer	50,00 €	0,00 €	-50,00 €
Charges constatées d'avance	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Produits constatés d'avance	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total			24 117,78 €

VERIFICATION DU RESULTAT 2016			
Total des Produits			35 375,55 €
Total des Charges			59 553,33 €
PERTES			-24 177,78 €

OPERATIONS INSTRUMENTS	
Solde au 31/12/2015	23 455,75 €
Subvention CD 2016	0,00 €
Achats 2016	27 720,48 €
Paievements sociétés	5 951,14 €
Frais postaux	211,77 €
Reste à encaisser	66,58 €
Solde au 31/12/2016	1 541,22 €
VARIATION OPERATIONS INSTRUMENTS	1 541,22 €

TABLEAU DE FINANCEMENT 2016

EMPLOIS		RESSOURCES	
	2016		2016
D : Rencontre Classes d'Orchestre	51,30 €	R : Rencontre Classes d'Orchestre	
Excédent Rencontre Classes d'orchestre		Déficit Rencontre Classes d'Orchestre	51,30 €
D : Journée pédagogique	470,03 €	R : Journée pédagogique	75,00 €
Excédent Journée pédagogique		Déficit Journée pédagogique	395,03 €
D : E. 1er Cycle		R : E. 1er Cycle	
D : E. 2ème et 3ème Cycle	677,40 €	R : E. 2ème et 3ème Cycle	420,00 €
Excédent Examens Fin de 2ème et 3ème cycles		Déficit Examens Fin de 2ème et 3ème cycles	257,40 €
D : Actions pédagogiques	1 198,73 €	R : Actions pédagogiques	495,00 €
Excédent Actions pédagogiques		Déficit Actions pédagogiques	703,73 €
D : Stage Orchestre Junior	17 693,92 €	R : Stage Orchestre Junior	11 652,58 €
Excédent Stage Orchestre Junior		Déficit Stage Orchestre Junior	6 041,34 €
Subvention auprès des stagiaires	600,00 €	Subvention Conseil départemental 28	5 000,00 €
D : Stage Cuivres & Danse	600,00 €	R : Stage Cuivres & Danse	
		Déficit Stage Cuivres & Danse	600,00 €
D : Stages	18 293,92 €	R : Stages	11 652,58 €
Excédent Stages		Déficit Stages	6 641,34 €
D : Concours Jeunes Talents	2 125,87 €	R : Concours Jeunes Talents	180,00 €
Excédent Concours Jeunes Talents		Déficit Concours Jeunes Talents	1 945,87 €
D : Concert Concours Jeunes Talents		R : Concert Concours Jeunes Talents	
Excédent Concert Concours Jeunes Talents		Déficit Concert Concours Jeunes Talents	
D : Cuivres de Noël	1 122,68 €	R : Cuivres de Noël	1 408,00 €
Excédent Cuivres de Noël	285,32 €	Déficit Cuivres de Noël	
D : Manifestations musicales	3 248,55 €	R : Manifestations musicales	1 588,00 €
Excédent Manifestations musicales		Déficit Manifestations musicales	1 660,55 €
D : Opérations Instruments	27 932,25 €	R : Opérations Instruments	6 017,72 €
Excédent Opérations Instruments		Déficit Opérations Instruments	21 914,53 €
D : Partitions		R : Partitions	
Excédent Partitions		Déficit Partitions	
D : Opérations d'aides	27 932,25 €	R : Opérations d'aides	6 017,72 €
Excédent Opérations d'aides		Déficit Opérations d'aides	21 914,53 €
D : Médailles	277,60 €	R : Médailles	435,50 €
Excédent Médailles	157,90 €	Déficit Médailles	
D : Secrétariat et cotisations	8 439,58 €	R : Secrétariat et cotisations	9 786,75 €
Excédents Secrétariat et cotisations	1 347,17 €	Déficit Secrétariat et cotisations	
D : A-G CMF		R : A-G CMF	
Excédent A-G CMF		Déficit A-G CMF	
D : A-G FMRC		R : A-G FMRC	
Excédent A-G FMRC		Déficit A-G FMRC	
D : A-G UDESMA 28	162,70 €	R : A-G UDESMA 28	
Excédent A-G UDESMA 28		Déficit A-G UDESMA 28	162,70 €
D : Frais de fonctionnement	8 879,88 €	R : Frais de fonctionnement	10 222,25 €
Excédent Frais de fonctionnement	1 342,37 €	Déficit Frais de fonctionnement	
D : Aides perçues		R : Aides perçues	5 400,00 €
D : EMPLOIS	59 553,33 €	R : RESSOURCES	35 375,55 €
Excédents		Pertes	-24 177,78 €
TOTAL GENERAL	59 553,33 €	TOTAL GENERAL	59 553,33 €

GROUPEMENT D'ACHAT INSTRUMENTS

Par Philippe BECCUAU

28 sociétés ou écoles adhérentes ont commandé du matériel

Nom de la structure	Solde au 31/12/2015	Achats 2016	Somme à régler	Reste
Harmonie l'Union d'Arrou	238,75 €	200,00 €	- €	38,75 €
Amicale Fanfare d'Aunay-sous-Auneau	265,78 €	255,08 €	- €	10,70 €
Harmonie Municipale d'Auneau	807,23 €	982,08 €	174,85 €	0,00 €
Harmonie de Bailleau-le-Pin	1 293,07 €	1 357,60 €	64,53 €	0,00 €
Ecole Municipale de Musique de Bonneval	- €		- €	0,00 €
Société Musicale 'Sainte Cécile' de Bonneval	- €		- €	0,00 €
Association Brezollienne d'Education Musicale	557,03 €	530,11 €	- €	26,92 €
Harmonie de Brou	1 712,92 €	2 238,00 €	525,08 €	0,00 €
Société Musicale de Bû	613,92 €	688,45 €	74,53 €	0,00 €
Harmonie de Châteaudun	448,27 €	437,75 €	- €	10,52 €
Ecole Municipale de Musique de Châteaudun	202,00 €		- €	202,00 €
Union Musicale de Châteauneuf-en-Thymerais	1 034,15 €	1 111,42 €	77,27 €	0,00 €
ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE DE CLOYES SUR LE LOIR	- €		- €	0,00 €
'Les Enfants du Loir' de Cloyes-sur-le-Loir	906,93 €	1 022,40 €	115,47 €	0,00 €
Ecole Municipale de Musique de Courville-sur-Eure	906,93 €	883,20 €	- €	23,73 €
Harmonie de Courville-sur-Eure	- €		- €	0,00 €
Ecole Municipale de Musique d'Illiers-Combray	25,25 €		- €	25,25 €
Musique Municipale d'Illiers-Combray	25,25 €		- €	25,25 €
Le Réveil Janvillois	721,25 €	690,16 €	- €	31,09 €
Espace Musical de Jouy	- €		- €	0,00 €
ATOUT VENTS	- €		- €	0,00 €
Ecole Municipale de Musique de La Loupe	429,70 €		- €	429,70 €
Harmonie de La Loupe	939,76 €	1 100,26 €	160,50 €	0,00 €
BLACK AND WHITE BRASS BAND	- €		- €	0,00 €
Batterie Fanfare « Avenir de Lèves »	- €		- €	0,00 €
Ecole Municipale de Musique de Lèves	1 103,83 €	1 100,75 €	- €	3,08 €
Conservatoire à Rayonnement Communal de Lucé	202,00 €		- €	202,00 €
Orchestre d'Harmonie de Lucé	124,27 €	195,92 €	71,65 €	0,00 €
Les Amis des Dragons de Noailles	19,42 €		- €	19,42 €
Harmonie Ecole de musique de Mainvilliers	2 060,61 €	2 109,45 €	48,84 €	0,00 €
Ecole Municipale de Musique Lucien Blin	2 756,40 €	2 752,14 €	- €	4,26 €
EIM de la Beauce d'Orgères	- €		- €	0,00 €
Ecole Municipale de Musique de Pontgouin	706,37 €	1 999,00 €	1 292,63 €	0,00 €
Pontgouin's New Music	233,65 €	470,40 €	236,75 €	0,00 €
Harmonie de Saint-Georges-sur-Eure	69,53 €	62,72 €	- €	6,81 €
Fanfare de Sancheville	- €		- €	0,00 €
EIM du Perche Senonchois	249,89 €	275,50 €	25,61 €	0,00 €
Harmonie Municipale de Senonches	202,00 €	260,65 €	58,65 €	0,00 €
Musique à Sours - Section Ecole de Musique	1 492,77 €	1 381,39 €	- €	111,38 €
Union Musicale de Sours	772,79 €	758,48 €	- €	14,31 €
Harmonie de Terminiers 'Les Enfants de la Beauce'	397,28 €	2 076,00 €	1 678,72 €	0,00 €
Ecole Intercommunale de Musique du Perche-Gouet	25,25 €	1 079,60 €	1 054,35 €	0,00 €
Ecole de Musique de la Beauce Vovéenne	202,00 €	319,00 €	117,00 €	0,00 €
Harmonie Municipale de Voves	1 141,68 €	1 382,97 €	241,29 €	0,00 €
TOTAL	22 887,93 €	27 720,48 €	6 017,72 €	1 185,17 €
Chartres Academy	567,83 €			567,83 €
TOTAL	23 455,76 €	27 720,48 €	6 017,72 €	1 753,00 €

RAPPORT DES EXAMENS

Par Geordie BIGOT

Examens Instruments Fin de cycle 2 et Fin de Cycle 3

Dimanche 24 avril 2016

Châteaudun

Batterie

THION Charlotte	Beauce d'Orgère	FC2	Bien	Admis
COLINEAU Antonin	Illiers Combray	FC2	Bien	Admsi
MASSELLUCI Vincenzo	Pontgouin	FC2	Assez Bien	Non admis
PETIT Erik	Beauce Vovéenne	FC3	Assez Bien	Non admis

Batterie

TROUILLET Baptiste	Lèves	FC3	Bien	Admis
--------------------	-------	-----	------	-------

Piano

AMRANI Alexandre	Beauce d'Orgère	FC2	Bien	Admis
DURAND Marc	Beauce d'Orgère	FC2	Assez Bien	Non admis
GUERRY Christel	Maintenon	FC2	Assez Bien	Non admis
MAUBAILLY Caroline	Maintenon	FC2	Assez Bien	Non admis
TRICHET Pierre	Maintenon	FC2	Assez Bien	Non admis

Violon

POUGNET Blandine	Lèves	FC2	Assez Bien	Non admis
------------------	-------	-----	------------	-----------

Guitare

SALLÉ Louis	Châteaudun	FC2	Sans mention	Non admis
-------------	------------	-----	--------------	-----------

Chant

DAUVILLIER Michel	Lèves	FC2	Assez Bien	Non admis
JACQUET-VIVIEN Catherine	Lèves	FC2	Assez Bien	Non admis
DELECHAP Jean-Marie	Lèves	FC2	Bien	Admis

Courville sur Eure

Flûte Traversière

ROUSSEAU Juliette	Sancheville	FC2	Assez Bien	Non admis
LEGER Flore-Anne	Voves	FC2	Bien	Admis
BIZARD Cassandre	Voves	FC2	Bien	Admis
FAYOL Julie	Maintenon	FC3	Très Bien	Admis
BEYOU Céline	Maintenon	FC3	Assez Bien	Non Admis

clarinette

PREVERAUD Emma	Maintenon	FC2	Bien	Admis
LE BOLLOCH Kassandra	Perche Senonchois	FC2	Très Bien	Admis
ROUCHEUX Marc	Maintenon	FC2	Bien	Admis

Saxophone

BARON Pauline	Sancheville	FC2	Assez Bien	Non admis
MEUNIER Thomas	Illiers Combray	FC2	Bien	Admis
GREGOIRE Nathan	Saint Georges Sur Eure	FC2	Assez Bien	Non admis
VANIER Lucie	Bonneval	FC2	Très Bien	Admis

Trompettes

FREBET Baptiste	Nogent Le Rotrou	FC2	Bien	Admis
VALLEE Angèle	Perche Gouet	FC2	Assez Bien	Non admis
BEAUGENDRE Yannis	Lèves	FC2	Bien	Admis
CHAVIGNY Romain	Lèves	FC2	Insuffisant	Non admis

Cor

FAYOL Mathilde	Courville Sur Eure	FC2	Bien	Admis
BUALE Baptiste	Bonneval	FC2	Très Bien	Admis

Trombone

MERILLON Mathieu	Bonneval	FC2	Très Bien	Admis
FREDDO Timothé	Voves	FC2	Très Bien	Admis

Euphonium

ENIONA Mathias	Courville Sur Eure	FC2	Bien	Admis
REBILLARD Aurélien	Bonneval	FC2	Très Bien	Admis

NOS PARTENAIRES



RAPPORT DES MEDAILLES

Par Marguerite BILLARD

Seules trois sociétés ont commandé des médailles

En voici la répartition :

- 2 médailles 5 ans FMRC R. Schumann
- 3 médailles 10 ans La Musique
- 1 médaille 20 ans CMF bronze
- 7 médailles 30 ans CMF argent
- 1 médaille 40 ans CMF or
- 1 médaille CMF vétéran simple
- 1 médaille 50 ans CMF or avec étoile

Merci d'effectuer votre commande de médailles avant le 15 mai 2017 auprès de Marguerite pour tous vos besoins allant du 1^{er} novembre 2017 au 30 octobre 2018.

Vous trouverez les tarifs 2017 pour les médailles, récompenses et distinctions proposées par la CMF et la FMRC (les frais de port restent à votre charge).

Coordonnées pour les commandes :

Marguerite BILLARD

11 bis rue du Moulin Lgt1

28130 MAINTENON

06.31.36.81.67 / 02.37.31.73.77

marguerite.billard@orange.fr

Référence	Médailles vendues aux sociétés	Motif	P.V.U 2017
<u>MEDAILLES F.M.R.C.</u>			
R.SCHUMANN	Médaille R.SCHUMANN	5 ans d'activité	18,00 €
LA MUSIQUE	Médaille LA MUSIQUE	10 ans d'activité	18,00 €
LA REPUBLIQUE	Médaille LA REPUBLIQUE	15 ans d'activité	18,00 €
FEDERALE	Médaille FEDERALE	Pour service rendu	67,00 €
<u>MEDAILLES C.M.F.</u>			
BRONZE	Médaille BRONZE	20 ans d'activité	17,50 €
ARGENT	Médaille ARGENT	30 ans d'activité	18,00 €
OR	Médaille OR	40 ans d'activité	19,50 €
OR ETOILE	Médaille OR avec ETOILE	50 ans d'activité	22,00 €
VET.SIMPLE	Médaille VETERAN SIMPLE	50 ans d'activité et 65 d'age	29,50 €
VET.ETOILE	Médaille VETERAN avec ETOILE	50 ans d'activité et 70 d'age	31,50 €
VET.PALMES	Médaille avec PALME	50 ans d'activité et 75 d'age	33,50 €
VET.A.COURONNE	Grande Médaille VETERAN	50 ans d'activité et 80 d'age	34,50 €
CHEF BRONZE	Médaille CHEF BRONZE	15 ans de Direction	30,50 €
CHEF ARGENT	Médaille CHEF ARGENT	20 ans de Direction	31,50 €
CHEF OR	Médaille CHEF OR	25 ans de Direction	32,50 €
CHEF OR ETOILE	Médaille CHEF OR ETOILE	30 ans de Direction	34,50 €
CHEF OR PALME	Médaille CHEF OR PALME	35 ans de Direction	35,50 €
BARR. BRONZE	Barettes BRONZE		14,00 €
BARR. ARGENT	Barettes ARGENT		20,00 €
BARR.OR	Barette OR		26,00 €
-	<u>Diplômes</u>	<u>MOTIF</u>	-
HONNEUR	Diplôme d'honneur vendu avec Médaille		1,50 €
HONNEUR 1	Diplôme d'honneur vendu sans Médaille		1,50 €
PLAQUE 50	Plaque CINQUANTENAIRE	50 ans d'une société	Offerte F.M.R.C.
PLAQUE 100	Plaque CENTENAIRE avec ETOILE	100 ans d'une société	Offerte F.M.R.C.
PLAQUE 150	Plaque CENT CINQUANTENAIRE avec PALME	150 ans d'une société	Offerte F.M.R.C.
PLAQUE 200	Plaque DEUX CENTENAIRE	200 ans d'une société	Offerte F.M.R.C.

LA PARTITHEQUE DE L'UDESMA 28

L'ensemble des partitions est à retrouver sur la page internet
<http://udesma28.opentalent.fr/nos-actions/les-partitions/>.

Les modalités de prêt

Les partitions seront prêtées pour une durée maximale de 4 mois à compter de la date d'enlèvement **aux sociétés à jour de leur cotisation au 1^{er} mars de chaque année.**

Un **chèque de caution de 200 € non encaissé** devra être remis pour chaque talon de partitions emprunté.

Après vérification, **toute partie manquante ou dégradée** sera immédiatement **facturée** à l'emprunteur.

Les partitions devront être utilisées avec soin. **AUCUNE inscription au stylo ne sera tolérée.** Toute anomalie **DOIT ETRE SIGNALEE** au responsable.

La fiche de prêt est à télécharger sur notre site internet.

Si le talon de partitions n'est pas rendu **au bout de 6 mois, celui-ci sera entièrement facturé et le chèque de caution sera encaissé.**

Coordonnées du responsable

Patricia AUCOUTURIER

06.15.75.25.12

aucouturier.patricia@hotmail.fr

LA PARTITHEQUE DE LA FMRC

L'ensemble des partitions est à retrouver sur la page internet :
<http://www.legatofmrc.fr/partitheque.htm>.

Les modalités de prêt

Les partitions seront prêtées pour une durée maximale de 6 mois à compter de la date d'enlèvement.

- Un chèque de caution de 150€ non encaissé devra être remis pour chaque talon de partitions emprunté.

- Après vérification, toute partie manquante ou dégradée sera immédiatement facturée à l'emprunteur.

- Les partitions devront être utilisées avec soin. Aucune inscription au stylo ne sera tolérée. Toute anomalie doit être signalée au responsable.

Coordonnées du responsable

unionmusicale@hotmail.fr ou au 02.38.56.39.10

LA C.M.F.

Son rôle

La Confédération Musicale de France (CMF) s'est donné pour mission de **développer** et de **promouvoir** la pratique musicale des amateurs, quels que soient l'âge, le sexe et l'origine sociale et géographique, par des **actions pédagogiques, artistiques et culturelles**. La CMF prône la pratique collective de la musique pour son rôle social important et regroupe des milliers d'ensembles instrumentaux et vocaux. Autant d'associations et de sociétés musicales qui animent la **vie culturelle** de nos cités jusque dans nos villages.

Son organisation

Fondée dans le sillage du mouvement orphéonique du XIXe siècle et dans celui de la loi de 1901, la CMF a été reconnue **d'utilité publique agréée d'éducation populaire** en 1957. Elle est constituée de **24 fédérations** musicales régionales qui se décomposent en unions ou délégations départementales ou locales.

Le siège de la CMF, basé à Paris, dispose d'une **équipe permanente** qui organise les actions artistiques et culturelles et assure les services proposés : gestion de projets, aide juridique, assurances, récompenses, médiathèque, journal, intranet, communication,...

Soutenue par le ministère de la Culture et de la Communication et par le ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, la CMF est la plus importante association **d'enseignement**, de **formation**, de **diffusion** et de **pratique** de la musique en France.

Ses actions

L'enseignement ; la création ; l'Orchestre National d'Harmonie des Jeunes ; la formation ; le diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales ; les concours nationaux ; les stages nationaux ; le Championnat National de Brass Band ; la prospection sur des champs nouveaux en sont les principaux exemples.

Ses services

Voici les services proposés par la CMF : les assurances de la CMF ; le journal de la CMF ; des médailles ; la médiathèque ; CMF réseau ; des supports pédagogiques et des protocoles d'accord mis en place avec la SACME et la SEAM.

Pourquoi adhérer à la CMF ?

- Pour ne plus être isolé, faire partie d'un réseau et à appartenir à une grande fédération.
- Pour être mieux informé, accompagné, défendu.
- Pour partager idées et expériences.
- Pour participer à des concours, à des stages.
- Pour permettre aux élèves de passer les examens de la CMF.

CALENDRIER 2017

Dimanche 29 janvier :

Assemblée Générale de L'UDESMA28 à PONTGOUIN

Dimanche 05 mars :

Assemblée Générale de la Fédération Musicale Région Centre Val de Loire –VATAN (36)

Du samedi 15 avril au samedi 22 avril :

Stage de l'Orchestre Junior – Noirmoutier en Île – L'Epine (85)

Vendredi 21 avril :

Concert de l'Orchestre Junior Salle Salangane – L'Epine (85)

Jeudi 20 avril au samedi 22 avril :

Assemblée Générale de la CMF CHALON SUR SAONE (71)

Dimanche 23 avril :

Concert de l'Orchestre Junior en Eure-et-Loir à l'Espace Thierry La Fronde - JANVILLE

Dimanche 14 mai :

Examens de fin de 2^{ème} et 3^{ème} cycle formation musicale à Lèves

Dimanche 21 mai :

Examens de fin de 2^{ème} et 3^{ème} cycle instruments

Dimanche 25 juin :

Concours des Jeunes Talents d'Eure-et-Loir (Chartres –Salle Doussineau) Catégorie Cuivres

Dimanche 2 juillet :

Finale régionale des Jeunes Talents

Jeudi 06 juillet :

Journée pédagogique à (Lieu à définir)

Dimanche 17 Décembre :

Cuivres de Noël - Lèves